

## FORMULAIRE DE SOUMISSION D'UN APPEL AU COMITÉ D'APPEL DU SÉNAT

Toutes les sections du formulaire doivent être complétées afin d'initier un appel.

INFORMATION DE CONTACT	
PRÉNOM	NOM DE FAMILLE
NUMÉRO ÉTUDIANT	FACULTÉ QUI A ÉMIS LA DÉCISION EN APPEL
VOTRE FACULTÉ	VOTRE PROGRAMME
STATUT (TEMPS PLEIN, TEMPS PARTIEL, ÉTUDIANT SPÉCIAL, ETC.)	NUMÉRO DE TÉLÉPHONE PRIMAIRE
COURRIEL uOTTAWA*	NUMÉRO DE TÉLÉPHONE SECONDAIRE

\*D'après la politique de courriel, l'Université d'Ottawa communique par courriel avec tous les étudiants en utilisant leur compte courriel universitaire officiel (@uOttawa.ca). Il incombe aux étudiants de vérifier leur compte courriel universitaire régulièrement.

### N'oubliez-pas de nous aviser aussitôt que possible si l'information ci-haut change.

Veillez noter que le président du Comité d'appel du Sénat a le pouvoir de refuser la réception d'un appel si celle-ci ne rencontre pas les exigences énumérées dans la [procédure d'appel au Comité d'appel du Sénat](#).

DÉCISION DE VOTRE FACULTÉ OU UNITÉ SCOLAIRE
Avant de faire appel au Comité d'appel du Sénat, vous devez d'abord avoir fait appel à l'unité académique concernée et avoir obtenu une décision finale. L'appel est régi par la Procédure d'appel au Comité d'appel du Sénat qui se trouve ici : <a href="https://www.uottawa.ca/administration-et-gouvernance/senat/comites/comite-d-appel-du-senat/procedure-d-appel-au-comite-d-appel-du-senat">https://www.uottawa.ca/administration-et-gouvernance/senat/comites/comite-d-appel-du-senat/procedure-d-appel-au-comite-d-appel-du-senat</a>
DÉCISION PORTÉE EN APPEL : (INDIQUER LE NOM DU DÉCIDEUR - COMITÉ OU PERSONNE)
DATE DE RÉCEPTION DE CETTE DÉCISION (CE FORMULAIRE ET VOTRE DOSSIER COMPLET DOIVENT ÊTRE SOUMIS DANS LES 10 JOURS OUVRABLES SUIVANT LA RÉCEPTION DE CETTE DÉCISION)
EN COCHANT CETTE CASE, JE CONFIRME QU'UNE COPIE DE CETTE DÉCISION EST EN ANNEXE.
QUELLE EST LA DÉCISION QUE VOUS PORTEZ EN APPEL ?
QUELLES SONT LES MESURES DE REDRÈSSEMENT (DÉCISION)* QUE VOUS RECHERCHEZ EN SOUMETTANT CET APPEL ?

\* IMPORTANT – en aucun cas le Comité ne modifie la note d'une évaluation ou d'un cours. De la même façon, il ne se prononce pas sur le contenu d'une réponse à un examen, d'un travail ou de tout autre type d'évaluation.

### Cabinet de la secrétaire générale

Pavillon Tabaret, 550, rue Cumberland, pièce 206  
Ottawa, ON, K1N 6N5  
Tél : 613-562-5800 | poste 5950



**DOSSIER D'APPEL**

Le dossier d'appel est composé du présent formulaire dûment complété, d'une lettre d'appel exposant les motifs de votre appel ainsi que les conclusions recherchées et de tous les documents afférents à votre appel. La lettre d'appel devrait être d'une longueur approximative d'une à deux pages. Le dossier d'appel est complété par les commentaires de la Faculté et d'une brève réplique de votre part, le cas échéant.

**A) LETTRE D'APPEL**

EN COCHANT LES CASES SUIVANTES, JE CONFIRME QUE CES ÉLÉMENTS SONT PRÉSENTS DANS MA LETTRE D'APPEL :

LES RAISONS POUR LESQUELLES LA DÉCISION DE L'UNITÉ  
SCOLAIRE DEVRAIT ÊTRE RENVERSÉE OU MODIFIÉE.

LES CONCLUSIONS RECHERCHÉES PAR MON APPEL.

**B) DOCUMENTS AFFÉRENTS**

EN COCHANT CETTE CASE, JE CONFIRME QU'UNE COPIE DE LA DÉCISION DE MA FACULTÉ OU UNITÉ ACADÉMIQUE, MA LETTRE D'APPEL AINSI QUE TOUS LES DOCUMENTS APPUYANT MON APPEL SI APPLICABLE (P. EX. CERTIFICATS MÉDICAL, ETC.) SONT ANNEXÉS À CE FORMULAIRE. NE COMPTÉZ PAS SUR LA FACULTÉ POUR SOUMETTRE DES DOCUMENTS CONCERNANT VOTRE APPEL.

**N'attendez pas l'audience pour porter les informations pertinentes à l'attention du Comité. Votre dossier doit être complet et comprendre tous les documents et informations que vous souhaitez porter à la connaissance du Comité. Le Comité se réserve le droit de refuser le dépôt de tous documents ou informations une fois que le dossier d'appel est complété.**

Veuillez vous référer à la [procédure d'appel au Comité d'appel du Sénat](#) pour vous informer des prochaines étapes.

**Cabinet de la secrétaire générale**

Pavillon Tabaret, 550, rue Cumberland, pièce 206  
Ottawa, ON, K1N 6N5  
Tél : 613-562-5800 | poste 5950

## PRÉFÉRENCE POUR LA RÉUNION DU COMITÉ D'APPEL DU SÉNAT

Une fois franchies **toutes les étapes d'un appel**, votre cas sera mis à l'ordre du jour du Comité d'appel du Sénat. Celui-ci se réunit normalement tous les deux vendredis matin. On communiquera avec vous pour fixer la date et l'heure de l'audition de votre appel.

De façon générale, les rencontres du Comité se font en présence, mais peuvent être tenues exceptionnellement de façon virtuelle. Si l'étudiant insiste pour être entendu en présence des membres, sa rencontre peut être reportée à une date ultérieure à déterminer par le Comité.

## DE QUELLE FAÇON AIMERIEZ-VOUS PARTICIPER À LA RÉUNION DU COMITÉ D'APPEL DU SÉNAT?

EN PERSONNE

PAR TÉLÉPHONE. Veuillez indiquer le numéro auquel le Comité pourra vous joindre lors de la réunion :

PAR VIDÉOCONFÉRENCE

JE PRÉFÈRE NE PAS PARTICIPER À LA RÉUNION ET QUE MON CAS SOIT TRAITÉ EN MON ABSENCE, EN CONSIDÉRANT MES SOUMISSIONS ÉCRITES SEULEMENT.

Si vous choisissez de vous présenter devant le Comité, notez que vous pouvez être accompagné par la personne de votre choix.

## SEREZ-VOUS ACCOMPAGNÉ LORS DE LA RÉUNION PAR UN REPRÉSENTANT DU CENTRE DES DROITS ÉTUDIANTS\*, UN AVOCAT OU UNE PERSONNE DE SUPPORT?

JE NE SERAI PAS ACCOMPAGNÉ.

JE SERAI ACCOMPAGNÉ PAR UN REPRÉSENTANT DU CENTRE DES DROITS ÉTUDIANTS. VEUILLEZ INDIQUER LE NOM DU REPRÉSENTANT :

JE SERAI ACCOMPAGNÉ PAR UNE PERSONNE AUTRE QU'UN REPRÉSENTANT DU CENTRE DES DROITS ÉTUDIANTS. VEUILLEZ INDIQUER LE NOM DE CETTE PERSONNE ET VOTRE RELATION, LE CAS ÉCHÉANT :

JE NE SUIS PAS EN MESURE DE LE CONFIRMER À CE STADE, MAIS JE M'ENGAGE À VOUS INFORMER SI JE DÉCIDE D'ÊTRE ACCOMPAGNÉ.

\* Vous pouvez contacter le Centre des droits étudiants pour vous renseigner sur leurs services à l'adresse courriel suivante : [cde-src@uosu-seuo.com](mailto:cde-src@uosu-seuo.com).

Veillez soumettre votre appel électroniquement à [uosec.appels@uottawa.ca](mailto:uosec.appels@uottawa.ca).

Pour joindre le Cabinet de la secrétaire générale :

**Cabinet de la secrétaire générale**  
Pavillon Tabaret  
550, rue Cumberland, pièce 206  
Ottawa (Ontario) K1N 6N5  
Tél.: (613) 562-5800, poste 5950

## Avis de collecte de renseignements personnels

Conformément à la *Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée* de l'Ontario et le *Règlement 90 de l'Université d'Ottawa - Accès à l'information et protection des renseignements personnels*, l'Université d'Ottawa recueille des renseignements personnels en vertu de la *Loi de l'Université d'Ottawa, 1965*. Vos renseignements personnels seront utilisés par l'Université pour des fins liées avec ce qui suit : assurer la bonne administration de votre appel au Comité d'appel du Sénat et assurer que nous pourrions communiquer avec vous en procédant avec votre appel au Comité d'appel du Sénat.

Si vous avez des questions ou des préoccupations concernant la collecte, l'utilisation ou la divulgation des renseignements personnels recueillis sur ce formulaire, vous pouvez communiquer avec l'agente à la gouvernance du Comité d'appel du Sénat, par courriel à [uosecapp@uottawa.ca](mailto:uosecapp@uottawa.ca) ou par téléphone au 613-562-5950.

## Cabinet de la secrétaire générale

Pavillon Tabaret, 550, rue Cumberland, pièce 206  
Ottawa, ON, K1N 6N5  
Tél : 613-562-5800 | poste 5950